

Saint-Barnabé, 30 janvier 2020

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra lundi le 3 février prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Malgré l'absence de réunion préparatoire à cette séance, nous avons élaboré le projet d'ordre du jour suivant, que nous vous invitons à modifier si vous le jugez opportun.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Nomination de madame Julie Bordeleau à titre de secrétaire de la réunion;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) séance ordinaire du 13 janvier 2020;
 - b) séance extraordinaire du 27 janvier 2020 (adoption du budget);
5. Présentation de la mairesse suppléante pour les mois de février, mars et avril 2020 (madame la conseillère Louise Lamy, en vertu de la résolution numéro 162-12-97 du 1^{er} décembre 1997 – volume 27, page 201) ;
6. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 14 janvier et le 3 février 2020 ;

FINANCES

7. Présentation et approbation des comptes ;
8. Présentation d'un avis de motion et dépôt d'un projet de règlement dans le but de modifier l'article 42 du règlement numéro 348-17, du 6 février 2017, concernant la tarification applicable dans le cadre du camp de jour estival;

GESTION DU PERSONNEL

9. Adoption d'une résolution dans le but de procéder à un appel de candidatures pour l'embauche d'une personne préposée à l'entretien des parcs et espaces verts au cours de la saison d'été 2020;
10. Adoption d'une résolution dans le but de procéder à un appel de candidatures pour l'embauche du personnel nécessaire à la réalisation du camp de jour estival à l'été 2020;

LOISIRS ET CULTURE

11. État du dossier relatif au projet de construction d'un nouveau centre communautaire;

AUTRES SUJETS

12. Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie de la MRC de Maskinongé dans le but de procéder à l'aménagement du terrain acquis en 2014 par la Municipalité, étant le lot numéro 5 047 812 du cadastre du Québec.
13. Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec;
14. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
15. Questions diverses ;
16. Période de questions ;
17. Réunion déclarée close ou ajournée.

**Denis Gélinas,
Secrétaire-trésorier**

2020-01-30